



MISSIONS IMPOSSIBLES



FO
DGFIP

Par courriel reçu de leur direction, entre le 30 décembre et le 6 janvier pour la plupart d'entre eux, les chefs de poste en secteur public local (SPL) se sont vus intimer l'ordre d'aller porter «en mains propres» avant la mi-janvier (!), à chaque maire de leur ressort, un courrier de M. Dussopt expliquant la réforme de la TH (courrier constitutif d'un dossier d'une trentaine de pages – voir encadré).

DES COMPTABLES PETITS TÉLÉGRAPHISTES

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics feint d'ignorer la lourdeur des opérations comptables de début d'année et le délai contraint de son injonction. **Le comptable SPL a pourtant d'autres choses à faire que de jouer au missionnaire** convertissant chacun des 34 968 maires à la réforme Dussopt.

A l'impossible, nul n'est tenu ! Et d'ailleurs, des directions zélées oseraient-elles sanctionner des comptables qui n'ont pas joué les petits télégraphistes ?

UN TOLLÉ DE PROTESTATIONS

Devant le tollé de protestations soulevé par cette initiative malheureuse, de plus en plus de directions commenceraient à réfléchir à d'autres moyens de communication (envoi par mel des documents aux élus, visite seulement des présidents d'EPCI et « grands élus »).

QUEL EMPRESSEMENT !

Que nous vaut cet empressement du secrétaire d'État à communiquer sur sa réforme ? Est-ce lié à la **proximité des élections municipales** ?

F.O.-DGFIP se refuse d'imaginer qu'un tel calcul très « ancien monde » ait pu effleurer l'esprit de nos chers gouvernants ...

ABERRATIONS EN TOUT GENRE

La méconnaissance et le mépris du travail des comptables publics qui transpirent de cette pitoyable initiative s'illustrent au travers de quelques exemples :

VOTRE MISSION SI VOUS L'ACCEPTÉZ !

(exemple de courriel reçu en trésorerie)

« Le gouvernement souhaitant communiquer auprès de tous les maires sur la réforme de la taxe d'habitation, et à la demande expresse de M. Dussopt, vous recevrez le 2 janvier 2020 par la sacoche une enveloppe contenant :

- une chemise incluant le courrier de M. Dussopt (reprographié en X exemplaires pour chaque commune de votre ressort perceptoral),
- une annexe explicative pour chaque commune,
- des présentations support à diffuser (diaporama vrai/faux, note grand public).

Vous devez donc constituer un dossier incluant ces documents à remettre à chaque maire avant le 15 janvier. ...

Va t-il s'auto-détruire sinon ?

► Alors que certaines directions ont nommé des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) au 1/1/2020, ces dernières déjugent la nouvelle organisation dite « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP) en sollicitant les trésoriers « ancien monde » pour le conseil aux élus ;

► La communication sur cette réforme de la TH sera entièrement à refaire puisque de nouvelles équipes municipales issues des élections de mars 2020 voteront le budget ;

► Papa Noël aurait-il doté tous les postes en imprimantes couleur pour le cadeau de M. Dussopt ?

► La DGFIP ne fanfaronnait-elle pas en 2019 sur sa charte éco-responsable et son bilan carbone ?

Enfin, et c'est le plus grave, la majorité des collègues ayant reçu ce courriel verront leur poste fermer à court terme dans le cadre du NRP.

F.O.-DGFIP a dénoncé à maintes reprises le mépris affiché par la DGFIP envers ses comptables publics et continuera à le faire.